

RCS : PARIS

Code greffe : 7501

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2019 B 17494

Numéro SIREN : 851 967 653

Nom ou dénomination : 321founded

Ce dépôt a été enregistré le 24/02/2022 sous le numéro de dépôt 26313

321FOUNDED
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 40 rue Poliveau, Hall F
75005 PARIS
851 967 653 RCS PARIS

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DECISIONS COLLECTIVES
DU 30 JUIN 2021**

Premier extrait

L'an deux mille vingt-et-un, le trente juin, à dix-huit heures, les associés de la société se sont réunis en assemblée générale au siège social sur convocation du Président.

Il a été établi une feuille de présence qui a été émargée par chaque participant à l'assemblée en entrant en séance, tant en son nom personnel que comme mandataire.

Monsieur Patrick AMIEL préside la séance en sa qualité de Président de séance de la Société.

La feuille de présence, certifiée sincère et véritable par le Président permet de constater que les associés présents possèdent la majorité requise. En conséquence, l'assemblée peut valablement délibérer.

Le Président met à la disposition des associés :

- un exemplaire de la lettre de convocation des associés,
- la feuille de présence à l'assemblée ;
- l'inventaire des valeurs actives et passives de la Société, le bilan, le compte de résultat et l'annexe de l'exercice clos le 31 décembre 2020 ;
- le rapport de gestion du Président ;
- le texte des résolutions proposées à l'assemblée.

Puis le Président déclare que tous les documents et renseignements prévus par la loi et les règlements, devant être communiqués aux actionnaires, ont été tenus à leur disposition, au siège social, à compter de la convocation de l'assemblée et que la Société a fait droit, dans les conditions légales, aux demandes de communication dont elle a été saisie.

L'assemblée lui donne acte de ces déclarations.

Le Président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Rapport de gestion du Président,
- Approbation des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 et quitus au Président,
- Affectation des résultats,
- Démission de Monsieur Patrick AMIEL de ses fonctions de Président,
- Nomination de la SAS HONEY-LAB en qualité de Présidente,
- Démission de Monsieur Romain LEDRU-MATHE de ses fonctions de Directeur Général,
- Nomination de la SAS RLM-ATH en qualité de Directrice Générale,
- Pouvoirs en vue des formalités.

Fin du premier extrait

P RLM
A

QUATRIEME DECISION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Patrick AMIEL de ses fonctions de Président, à compter de ce jour et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion pour toute la durée de son mandat.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

CINQUIEME DECISION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Présidente, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée la société SAS HONEY-LAB, société de droit français dont le siège social est à NEUILLY-SUR-SEINE et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 833 842 032.

La société SAS HONEY-LAB a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Présidente qui viennent de lui être confiées et n'être frappée d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et l'article 20 des statuts.

La décision est adoptée à l'unanimité.

SIXIEME DECISION

L'assemblée générale prend acte de la démission de Monsieur Romain LEDRU-MATHE de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour et lui donne quitus entier et définitif de sa gestion pour toute la durée de son mandat.

La décision est adoptée à l'unanimité.

SEPTIEME DECISION

L'assemblée générale décide de nommer en qualité de Directrice Générale, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée la société SAS RLM-ATH, société de droit français dont le siège social est à PARIS et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro 824 763 940.

La société SAS RLM-ATH a d'ores et déjà déclaré accepter les fonctions de Directrice Générale, qui viennent de lui être confiées et n'être frappée d'aucune des incapacités ou déchéances susceptibles de lui interdire l'accès à ces fonctions.

Ses fonctions seront exercées dans les conditions prévues par la loi et l'article 20 des statuts.

La décision est adoptée à l'unanimité.

PA

RLM

HUITIEME DECISION

L'assemblée générale décide de supprimer purement et simplement les articles 31 et 32 des statuts de la société.

La décision est adoptée à l'unanimité.

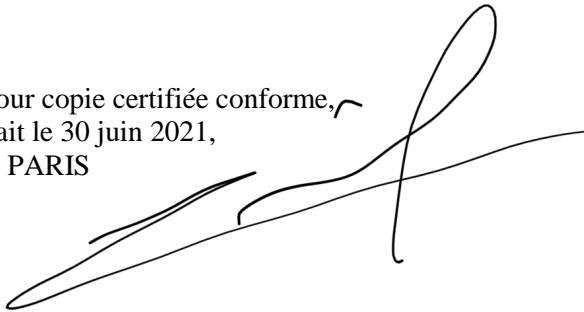
NEUVIEME DECISION

L'assemblée générale délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Cette décision est adoptée à l'unanimité.

Fin du deuxième extrait

Pour copie certifiée conforme,
Fait le 30 juin 2021,
A PARIS

A large, stylized handwritten signature in black ink, consisting of several loops and a long horizontal stroke.

PA
RLM

321FOUNDED

DEMISSION / NOMINATION DE LA DIRECTION

Documents juridiques

- Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale

Merci de nous renvoyer l'ensemble de ces documents, après signature

PA
RLM